

"Après la conférence des « Six » sur l'Euratom " dans L'information (14 février 1956)

Légende: Le 14 février 1956, le quotidien français L'information rend compte de la conférence qui, les 12 et 13 février 1956, a réuni à Bruxelles les ministres des Affaires étrangères des six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) au sujet de la future Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa).

Source: L'information. 14.02.1956. Paris. "Après la conférence des six sur l'Euratom", auteur:M., J. , p. 1;3.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/apres_la_conference_des_six_sur_l_euratom_dans_l_information_14_fevrier_1956-fr-fb109d00-4538-4ef9-aeec-c71b1f47d1c5.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Après la conférence des « Six » sur l'Euratom

– Accord sur les principes généraux

– Désaccord total sur les modalités d'application

notent les milieux belges intéressés

Bruxelles, 13 février (par tél. de notre correspondant particulier)

La conférence des six ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne s'est terminée officiellement dimanche à 13 heures, lorsque les attachés de presse du cabinet de M. Spaak eurent remis aux journalistes le texte officiel du communiqué commun.

L'impression générale qui se dégage des réunions de samedi et de dimanche a été résumée par M. Spaak lui-même, lors d'une conférence de presse : « L'accord s'est fait plus largement, a-t-il dit, sur les principes de « l'Euratom » que sur l'organisation du marché commun. »

Il y a là matière à étonnement car les conversations sur l'« Euratom » ont été suivies, depuis des mois, avec un intérêt plus soutenu que n'en a suscité le problème du marché commun : les critiques adressées dans presque tous les pays de l'entente aux projets atomiques de M. Spaak et de la commission de « relance » européenne, laissaient supposer que les six ministres s'intéresseraient d'abord à la mise sur pied du marché commun. La proximité de la réunion du Conseil de l'O.E.C.E. prévue pour la fin de ce mois à Paris, a contribué notablement à favoriser la prise en considération du projet d'Euratom.

Comme nous l'avons laissé entendre récemment, l'objectif poursuivi par M. Spaak, en réunissant ses collègues européens, était de les amener à prendre une position commune à l'égard du projet des trois « experts » de l'O.E.C.E. C'est, en fait, à ce résultat qu'a abouti la conférence de Bruxelles, mais il convient de noter que les ministres – notamment M. Pineau, qui a regagné Paris dans la nuit de samedi à dimanche – ne se font guère d'illusions sur les difficultés.

M. Spaak a d'ailleurs déclaré à ce propos :

« Le rapport qui sera rédigé sur le projet de pool atomique par le Comité de relance européenne, à la suite de la réunion des ministres à Bruxelles, sera modéré, raisonnable et prudent. »

Cette déclaration permet de faire quelques constatations d'ailleurs confirmées par les informations que nous aurons recueillies dans l'entourage du ministre belge.

La première est que la conférence des ministres a été réunie surtout pour répondre aux critiques souvent acerbes formulées dans la presse belge et française et selon lesquelles la création d'un pool atomique européen entraînerait de nouvelles concessions à l'idée supra-nationale. La deuxième est que M. Spaak, en présence de ses collègues, a pris une position beaucoup plus modérée que celle suggérée par les « internationalistes » du parti socialiste belge. La troisième est que le ministre belge semble s'être rallié en partie aux considérations des cercles économiques quant à la mise en commun de l'uranium congolais. Il en découle que le projet Spaak d'« Euratom » se rapproche notablement du projet de l'O.E.C.E., et en même temps s'écarte du projet Monnet.

Sur les points précis que les ministres ont abordé : propriété des matières nucléaires, internationalisation des entreprises atomiques, etc., la conférence n'a en fait abouti à aucune décision. Le fait est important.

M. Spaak a avoué que « la discussion fut longue et ardue » mais « sans conclusion ».

Prudence

Toutefois, toujours selon les déclarations de M. Spaak, les « Six » sont décidés, sur le plan de la collaboration atomique à « dépasser les objectifs proposés dans le cadre de l'O.E.C.E. ». Mais la position exacte des six gouvernements ne sera en fait connue que le 15 mars, lorsque le rapport de la commission de « relance » européenne aura terminé ses travaux, c'est-à-dire presque un mois après la réunion de l'O.E.C.E. Toutefois, il convient de souligner que le texte définitif du comité de « relance » européenne sera, comme l'a dit M. Spaak, plus « pudique ». Dans ces conditions, la décision de supprimer des textes l'expression « supranational » paraît donc être destinée à l'opinion afin de ne pas l'effrayer d'avance.

En ce qui concerne le projet de marché commun qui semble n'avoir été abordé que « par la bande », les déclarations de M. Spaak, tout autant que l'impression qui prévaut dans les cercles diplomatiques belges dénotent un certain pessimisme.

En conclusion, la conférence n'a permis tout au plus que de « prendre la température » des divers pays de la communauté actuelle. Dans les cercles diplomatiques belges, par exemple, on estime que M. Spaak a fait preuve d'une grande habileté, mais on convient que rien n'est fait, sinon dans le principe, et que la réunion prévue pour les jours suivant le 15 mars sera infiniment plus importante puisqu'à cette date les ministres seront en possession du texte définitif de la commission de « relance » européenne, aussi bien sur le marché commun que sur les questions nucléaires.

J. M.